



Comité des Régions



Relevé de décisions Réunion du 1^{er} octobre 2015

Participants :

Etaient présents : Mmes Danièle ARMANHAC (Rhône Alpes) – Catherine FRECAUT (Ile de la Réunion) – Michelle LAGET-HERBAUT (Ile de France) – Françoise REVIL (Grand Est)
MM. Jean-Pierre MAS (Président SNAV) – Philippe CALMELS (Antilles Guyane) – Ghislain CHAIGNE (Centre Ouest) – Georges CID (Sud Ouest) – Jean-Luc DUFRENNE (Nord Normandie) – Yannick FAUCON (Rhône Alpes) – Lucien SALEMI (Méditerranée)

Participait également :

- Jean-Marc ROZÉ, Secrétaire Général
- Valérie BONED, Secrétaire Générale Déléguée
- Catherine BUQUET, Assistante du Président

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décision du CDR du 19 mai 2015
2. Tour de table de l'activité des Régions
3. Les Journées des Entrepreneurs du Voyage
4. Actualité juridique et sociale
5. Lufthansa (procédure ECTAA)
6. Défaillance de Syphax
7. Newsletter SNAV régionaux
8. Questions diverses

Jean-Luc DUFRENNE remercie de leur présence les Présidents et souhaite la bienvenue à Philippe CALMELS, Président du SNAV Antilles-Guyane qui a succédé à Valérie Ambroise.

1. Approbation du relevé de décisions du CDR du 19 mai 2015

Le relevé de décisions du CDR du 19 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Tour de table de l'activité des Régions

Ghislain CHAIGNE, SNAV Centre-Ouest : la convention organisée du 25 au 27 septembre à Saint-Malo a réuni environ 25 chefs d'entreprise. Le Conseil d'Administration auquel a participé Jean-Pierre MAS a été suivi d'une séance de travail à laquelle étaient conviés les adhérents et des non adhérents. Valérie BONED a présenté le kit de compétitivité et Pascal PERRI qui a publié divers ouvrages sur l'économie low cost est intervenu sur le thème « nouveaux acteurs, nouveaux produits, l'attente de la clientèle ... »

La journée du 26 était consacrée à la découverte de la Baie du Mont-Saint-Michel

Ghislain CHAIGNE signale qu'une prochaine journée adhérents/non adhérents aura lieu à Limoges le 1^{er} décembre durant laquelle un chef d'entreprise viendra parler du « luxe ».

Ce type de réunion est organisé tous les 2 mois 2 mois 1/2.

Françoise REVIL, SNAV Grand Est : la convention régionale aura lieu du 7 au 10 janvier 2016 à Budapest.

Françoise REVIL a organisé une réunion à Reims, seul un adhérent de Champagne Ardenne était présent.

Dans la région Est, elle constate qu'il n'y a plus de réunions avec les CRT et qu'il n'y a plus d'intérêt politique pour le tourisme.

Michelle LAGET-HERBAUT, SNAV Ile-de-France : Dans le cadre des Journées des Entrepreneurs du Voyage, le SNAV Ile-de-France organise, le lundi 16 matin une réunion pour les agences d'Ile-de-France.

Concernant l'activité économique, Michelle LAGET-HERBAUT signale que les petites agences ont des difficultés pour s'équiper en technologie.

Danielle ARMANHAC, Yannick FAUCON, SNAV Rhône-Alpes : La convention de la région se déroulera du 16 au 20 octobre en Ouzbekistan sur le thème « le voyageur de demain, tourisme collaboratif ». Le SNAV Nord Normandie s'est associé à cette convention. Un regret, aucun représentant du SNAV national n'y participera.

Concernant l'activité économique, le 1^{er} semestre est atone.

Par ailleurs, Yannick FAUCON constate que les créations d'agences en Rhône Alpes sont des agences de niche.

Lucien SALEMI, SNAV Méditerranée : Le SNAV MED a décidé de ne pas organiser de Convention cette année et d'inciter les adhérents de la région à participer aux

Journées des Entrepreneurs du Voyage dans la mesure où celles-ci se dérouleront à Marseille. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu à SETE en septembre a décidé d'accorder une réduction de 50 € aux agences qui s'inscriront avant le 10 octobre.

Exercice illégal de la profession : Paris est réactif et les dossiers se solutionnent.

Catherine FRECAUT, SNAV Ile de la Réunion : L'activité touristique est atone. Les mesures gouvernementales prises contre l'Outre mer vont accentuer le chômage. Concernant la continuité territoriale, le Région Réunion a pris le relais de LADOM et les difficultés de paiement rencontrées l'an dernier sont rentrées dans l'ordre. De gros problèmes avec l'activité illégale de la profession.

Philippe CALMELS, SNAV Antilles Guyane : L'activité aérienne sur les Antilles est en baisse du fait de réductions drastiques des offres des compagnies aériennes au départ et vers la France.

L'ouverture de lignes aériennes par Norwegian Airlines au départ des Antilles sur les Etats-Unis est une opportunité pour les agences de voyages Les croisières sont en développement.

Les ventes de forfait sont correctes.

Continuité territoriale : les agences des Antilles rencontrent les mêmes problèmes que ceux rencontrés l'an dernier par les agences réunionnaises. Pour 2015, LADOM n'a pas payé 1,7 M€ aux agences.

Il est également constaté de nombreux cas d'activité illégale de la profession (réceptif et distribution).

Georges CID, SNAV Sud Ouest : La Fête du Voyage organisé habituellement à Toulouse en juin a eu lieu à Bordeaux cette année, expérience réussie.

Le Conseil d'Administration de septembre s'est tenu à Soustons et a été suivi le lendemain d'une réunion avec les adhérents et les non adhérents à Biarritz.

Concernant l'activité économique, elle est atone.

Jean-Luc DUFRENNE, SNAV Nord Normandie : Début septembre s'est tenue une réunion à Deauville.

Il est prévu la création d'une Maison du Tourisme avec la mise en place d'un city lab pour accueillir de nouveaux acteurs du tourisme.

3. Les Journées des Entrepreneurs du Voyage

Jean-Luc DUFRENNE donne la parole à Jean-Pierre MAS.

LADOM : Jean-Pierre MAS signale avoir rencontré sur le salon, avec Philippe CALMELS, la Ministre de l'Outre-mer, Mme PAU-LANGEVIN. Il a été convenu de lui transmettre un dossier sur les problèmes rencontrés avec LADOM.

Réunions dans les Régions : Jean-Pierre MAS encourage les SNAV régionaux a invité des non adhérents aux manifestations qui sont organisées.

Il signale que sur proposition de Raoul NABET au Conseil d'Administration de l'APST, validée par le Conseil d'Administration du SNAV, le SNAV fera bénéficier les nouveaux adhérents de l'APST d'une cotisation de 100 € la première année pour leur adhésion au SNAV.

Convention SNAV Rhône Alpes/Nord Normandie : Jean-Pierre MAS confirme que le SNAV national ne sera pas représenté à cette convention. Il avait souhaité que les SNAV régionaux n'organisent pas de déplacements avant les Journées des Entrepreneurs du Voyages. Donc pour rester cohérent, il ne participera pas à cette convention.

Evolution du SNAV : Jean-Pierre MAS souhaite, dans un premier temps, une organisation regroupant l'ensemble des métiers (TMC, agences distributrices et OTA, tour-opérateurs, opérateurs de voyages en France, groupistes, ...).

Il confirme que les Régions ont toute leur place et qu'il n'y aura pas de remise en cause de leur existence.

Dans un second temps, il souhaite la création d'une confédération regroupant l'industrie française du voyage (SNAV, SETO, APST, hôteliers, hébergeurs, parcs de loisirs, transporteurs, ...).

Journées des Entrepreneurs du Voyage : Jean-Pierre MAS remercie Lucien SALEMI pour son implication dans la réalisation de ces Journées.

Ces Journées se dérouleront au Palais du Pharo, un des plus beau centre de congrès, situé en ville, en France.

Il fait un point sur les différentes séances plénières des 17 et 18 novembre.

Le Président d'Air France, Frédéric GAGEY et la Directrice de SNCF Voyages répondront aux questions de la salle.

Jean-Pierre MAS signale que pour la première fois dans un congrès du SNAV, une demie journée de travail sera consacrée au voyage d'affaires avec comme grand témoin, Charles PETRUCELLI, ancien président monde d'American Express Voyages d'Affaires.

Lufthansa, Air France et Amadeus participeront au débat sur la chaîne Transporteurs, GDS, Agents de voyages, Client.

Pascal PERRI, économiste et journaliste, interviendra sur l'économie collaborative et son impact sur le secteur du voyage.

Jacques-Antoine GRANJON, Président de Vente Privée interviendra sur le poids des marques.

La croisière sera au cœur des débats également.

Pour terminer, le 17 novembre, Jean-François RIAL, Josette SICSIC, sociologue, et le Directeur de la Cellule de Crise du Quai d'Orsay échangeront leur point de vue sur le thème « voyager en pays musulman ».

Le 16 au soir, une soirée sera organisée au Stade Vélodrome. Celle du 17 ayant lieu au Palais du Pharo.

Ces journées seront clôturées par un cocktail organisé avec Top Cruise.

Pour conclure, Jean-Pierre MAS demande aux Présidents de Région de convaincre leurs adhérents de participer à ces Journées.

La liste des inscrits concernant leur région sera transmise aux Présidents.

4. Actualité juridique et sociale

Mutuelle, frais de santé

Valérie BONED rappelle que toutes les entreprises devront proposer à leurs salariés une mutuelle frais de santé à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les discussions avec les partenaires sociaux ont abouti à un projet d'accord de branche qui est soumis à signature. Deux syndicats ont d'ores et déjà fait connaître leur intention de signer cet accord.

A titre confidentiel, cet accord va être adressé aux Présidents à l'issue de cette réunion.

L'organisme recommandé est AG2R.

La cotisation obligatoire « salarié seul » est financé à 50 % par le salarié et à 50 % par l'employeur.

Un régime facultatif complémentaire a également été négocié mais qui n'engage pas l'employeur.

Cet accord reprend les cas d'exonération légaux, mais l'entreprise peut toutefois déroger à l'instauration des facultés de dispenses et en sélectionnant celles qu'elles jugent pertinentes, mais cela doit être formalisé.

Un volet de cet accord concerne les guides et accompagnateurs.

Démarche compétitivité

Valérie BONED précise que l'outil d'autodiagnostic peut être présenté lors de réunions en région.

5. Lufthansa (procédure ECTAA)

L'ECTAA a déposé plainte auprès de la Commission Européenne contre Lufthansa concernant la surcharge de 16 € pour toute réservation de billet effectuée via un GDS sur le motif que la plateforme mise en place par cette compagnie peut être assimilée à un GDS et que celui-ci ne respecte pas la Code de conduite européen en la matière.

Jean-Pierre MAS signale que les GDS Sabre et Amadeus ont constaté une baisse des réservations sur les compagnies du Groupe Lufthansa, de l'ordre de 16 %.

6. Défaillance de Syphax

Suite à la cessation d'activité de Syphax fin juillet, le SNAV a intenté une procédure en référé.

Le blocage du montant des sommes des ventes de juillet permettra le remboursement total ou partiel des billets émis mais non volés.

IATA doit prochainement ouvrir la procédure de demande de remboursement via le BSP Link. Jean-Marc ROZÉ signale que les agences de voyages doivent faire cette démarche et préciser les montants de chaque billet à rembourser. Il précise que la procédure de remboursement peut prendre plusieurs mois, IATA et la compagnie devant valider les billets non utilisés.

7. Newsletter SNAV régionaux

Jean-Luc DUFRENNE précise que Corinne PALOMINO, webmaster du SNAV, a transmis aux Présidents une trame pour les newsletters régionales.

Françoise REVIL signale utiliser cette trame. Néanmoins, pour les informations urgentes émanant du SNAV national, elle les relaie par mail.

Jean-Luc DUFRENNE insiste sur l'importance de multiplier les canaux de diffusion des informations.

8. Questions diverses

Job dating

Françoise REVIL signale travailler à l'organisation d'un Job dating dans la région pour début 2016.

Club des Partenaires

Lucien SALEMI rappelle qu'il faut inviter aux manifestations organisées dans les régions les membres du Club des Partenaires.

Un nouveau membre, Western Union, vient de rejoindre le Club des Partenaires.

La prochaine réunion est fixée au 15 décembre de 10H à 13H au SNAV.